

Dear Parents:

Changes and Updates to the School Immunization Program

Alberta Health has made changes to the school immunization program that will take effect in the 2018/19 school year.

What is changing?

HBV and HPV vaccines

Previously in Alberta, Grade 5 students were offered three doses of vaccine for Hepatitis B (HBV) and three doses of vaccine for Human Papillomavirus (HPV). Alberta is moving from a three-dose vaccine schedule in Grade 5 to a two-dose vaccine schedule in Grade 6 for both HBV and HPV vaccines. Alberta Health has made this change to align with the evidence, which shows that administering two doses at least six months apart will provide children with good protection against Hepatitis B and Human Papillomavirus diseases.

The Grade 9 school immunization program including the diphtheria, tetanus and acellular pertussis (dTdap) and Meningococcal (MenC-ACYW) vaccines will continue to be offered.

The HBV vaccine given in a two-dose series is approved for children 11 years up to and including 15 years of age. In Alberta, the majority of students are 11 years of age in Grade 6, therefore HBV immunizations will be offered in Grade 6 rather than Grade 5.

The HPV vaccine given in a two-dose series is approved for children 9 years up to and including 14 years of age who have a well-functioning immune system. HPV immunizations will be offered at the same time as the HBV vaccine, in Grade 6 rather than Grade 5. A three-dose series will continue to be offered to students with compromised immune systems.

Catch-up immunization program

In the 2018/19 school year, public health nurses will be reviewing the immunization records of all Alberta students from Grades 1 to 9 to assess immunization status. You will be contacted if your child is missing immunization information.

With your consent, your child can be offered the immunizations they are missing at school. You will continue to have the final decision on immunizing your child.

As per current practice, if a highly contagious vaccine-preventable disease, such as measles, occurs at school, children with missing immunization information or declined immunization may be excluded from school to protect their health. In some cases, children may need to stay home for several weeks.

Below is an outline of the changes that will occur to the school immunization program in the 2018/19 and 2019/20 school years.

The logo for the province of Alberta, featuring the word "Alberta" in a stylized, cursive script font. A small blue square is positioned at the end of the word, to the right of the letter 'a'.

2018/2019 School Year

Students in Grade 5 will not be immunized with the HPV and HBV vaccines, as they will be offered the vaccines the following year in Grade 6.

With your consent, children in Grades 1 to 9 who are missing immunizations will be offered immunizations at school.

2019/2020 School Year

Students in Grade 6 will be offered immunization with the HPV and HBV vaccines as a two-dose series.

With your consent, children in Grades 1 to 9 who are missing immunizations will be offered immunizations at school.

Alberta Health Services, Public Health will work closely with the schools and school authorities to ensure that immunization does not interfere with students taking the Provincial Achievement Tests.

More information on immunization and Alberta's routine immunization schedule and changes to the school immunization program is available at www.health.alberta.ca/health-info/immunization.html

If you have any questions about immunizing your child, please contact your school's public health nurse, call 811 or visit <http://immunizealberta.ca/>.

Sincerely,

Alberta Health Services



Chers parents,

Changements au programme de vaccination scolaire et mises à jour du programme

Alberta Health a apporté des changements au programme de vaccination scolaire à compter de l'année scolaire 2018-2019.

En quoi consistent les changements?

Vaccins contre le VHB et le VPH

Auparavant en Alberta, les élèves de 5^e année pouvaient recevoir trois doses du vaccin contre le virus de l'hépatite B (VHB) et trois doses du vaccin contre le virus du papillome humain (VPH). L'Alberta passera d'un calendrier de vaccination à trois doses en 5^e année à un calendrier de vaccination à deux doses en 6^e année contre le VPH et le VHB. Alberta Health apporte ce changement parce qu'on a démontré que l'administration de deux doses à au moins six mois d'intervalle offre aux enfants une bonne protection contre les maladies reliées au virus de l'hépatite B et au virus du papillome humain.

Nous continuons d'offrir le programme de vaccination scolaire de 9^e année qui comprend les vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche acellulaire (DTCa) et la méningite à méningocoques A,C,W,Y.

Le vaccin contre le VHB administré en deux doses est approuvé pour les enfants de 11 ans à 15 ans inclusivement. En Alberta, la plupart des élèves de 6^e année ont 11 ans. Par conséquent, la vaccination contre le VHB sera offerte en 6^e année plutôt qu'en 5^e année.

Le vaccin contre le VPH administré en deux doses est approuvé pour les enfants de 9 ans à 14 ans inclusivement dont le système immunitaire est intact. Le vaccin contre le VPH sera offert en même temps que le vaccin contre le VHB, en 6^e année plutôt qu'en 5^e année. Une série de vaccins en trois doses continuera d'être offerte aux élèves dont le système immunitaire est affaibli.

Programme de rattrapage en ce qui concerne les vaccinations

Pendant l'année scolaire 2018-2019, les infirmiers et infirmières de la santé publique vérifieront les dossiers d'immunisation de tous les élèves de l'Alberta de la 1^{re} à la 9^e année pour évaluer l'état de leurs vaccinations. On communiquera avec vous s'il manque des renseignements sur les vaccinations de votre enfant.

Avec votre consentement, votre enfant peut recevoir à l'école les vaccinations qui lui manquent. La décision finale de faire vacciner votre enfant vous appartient toujours.

Selon la pratique actuelle, si une maladie très contagieuse comme la rougeole qui peut être prévenue grâce à la vaccination se manifeste à l'école, les enfants dont les dossiers comportent des renseignements manquants sur l'immunisation ou pour qui la vaccination a été refusée

The logo for the province of Alberta, featuring the word "Alberta" in a stylized, cursive font. The letter "a" at the end is a solid blue square.

peuvent être exclus de l'école pour protéger leur santé. Dans certains cas, les enfants pourraient devoir rester à la maison pendant plusieurs semaines.

Voici un aperçu des changements qui seront apportés au programme de vaccination scolaire au cours des années scolaires 2018-2019 et 2019-2020.

Année scolaire 2018-2019

Les élèves de 5^e année ne recevront pas les vaccins contre le VPH et contre le VHB, puisqu'ils leur seront administrés l'année suivante, lorsqu'ils seront en 6^e année.

Avec votre consentement, les enfants de la 1^{re} à la 9^e année pourront recevoir à l'école les vaccinations qui leur manquent.

Année scolaire 2019-2020

Les élèves de 6^e année pourront recevoir des séries de deux doses pour les vaccins contre le VHB et contre le VPH.

Avec votre consentement, les enfants de la 1^{re} à la 9^e année pourront recevoir à l'école les vaccins qui leur manquent.

Alberta Health Services, Public Health, travaillera en étroite collaboration avec vous et votre ou vos écoles pour assurer que le programme de vaccination scolaire ne nuise pas aux élèves qui passent les tests de rendement provinciaux.

Pour obtenir plus de détails sur l'immunisation, le calendrier habituel de vaccination des enfants et les changements apportés au programme de vaccination scolaire, consultez le site Web d'Alberta Health sur www.health.alberta.ca/health-info/immunization.html

Si vous avez des questions au sujet de la vaccination de votre enfant, veuillez contacter l'infirmier ou l'infirmière de la santé publique de votre école, composer le 811 ou visiter <http://immunizealberta.ca/>.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Alberta Health Services

The logo for Alberta Health Services, featuring the word "Alberta" in a stylized, cursive font. The letter "a" at the end is replaced by a solid blue square.